

COMMUNE DE
BARFLEUR

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
De 8h à 12h
Correspondance BP 2-50760 Barfleur
Tél. 02 33 23 43 00 (lignes groupées)
Fax 02 33 23 43 09
E-mail : secretariat@mairiedebarfleur.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024-79-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR,

VU, le Code de la Route,

VU, la demande de l'entreprise NOUET SAS DÉMÉNAGEMENT domiciliée 9 Avenue des Carrières 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON, pour le déménagement au 42, Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR le mercredi 13 novembre 2024,

Considérant la nécessité de réglementer le stationnement,

ARRÊTE :

Article 1 : 2 places de stationnement seront réservées devant le 42, Rue Saint Thomas Becket, le mercredi 13 novembre 2024 à partir de 8h, afin de permettre au camion de déménagement de stationner.

Article 2 : La signalisation sera effectuée par les services de la mairie.

Article 3 : Madame le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 25 octobre 2024

Le Maire
Christiane TINCELIN

